

Commission Consultative d'Urbanisme

Rapport annuel septembre 2017 - juin 2018

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Introduction

Conformément au mandat que le Conseil Communal a confié à la Commission Consultative d'Urbanisme (CCU) lors de sa constitution le 12 décembre 2016, le présent rapport résume les activités de la CCU sur la période de septembre 2017 à juin 2018.

Rappel du mandat de la CCU

En préambule, la CCU tient à rappeler la nature de son mandat:

“La Commission consultative d'urbanisme est une commission thématique du Conseil Communal au sens de l'article 36a12 du règlement.

Elle est chargée d'étudier toutes les questions relevant de l'aménagement du territoire communal et plus particulièrement de la planification des équipements d'utilité publique, tels que les bâtiments scolaires, les sites sportifs et les routes.

Sur demande de la Municipalité, elle examine les intentions et les avant-projets de cette dernière avant qu'ils ne soient présentés au Conseil communal.

Sur décision du bureau, elle peut fonctionner comme commission ad hoc.

Elle rapporte au Conseil au moins une fois par année sur son activité.”

Conséquemment, les travaux de la CCU devraient être concentrés sur les projets futurs qui vont façonner le visage de la commune dans les décennies à venir. La CCU devrait jouer en quelque sorte un rôle d'éclaireur, pour le compte du Conseil Communal, sur les intentions de la Municipalité en termes de développement de la Commune. Cette collaboration, en amont de l'examen des préavis par les commissions ad hoc, devrait permettre à la Municipalité de partager sa vision. La CCU espère que les informations sur les futurs préavis soient données dans un délai suffisant pour permettre une véritable réflexion.

Organisation des travaux de la CCU

La CCU s'est organisée autour d'une présidence et d'une vice-présidence tournantes chaque année. Pour la période septembre 2017- juin 2018, la présidence a été confiée à Karim Mazouni (succédant à Laurence Müller-Achtari) et la vice-présidence à Richard Nicole (succédant à Karim Mazouni). La CCU désignera sa nouvelle présidence et vice-présidence en septembre 2018.

Thématiques abordées

Pendant la période précitée, la CCU s'est réunie à un rythme mensuel alternant des séances au cours desquelles la Municipalité a présenté des projets à la CCU avec des séances de travail internes à la CCU.

Séances	Thématiques
5 septembre 2017	Élection de président et de vice-président Préparation de la discussion concernant l'avancement du PDL Coppoz / Praz Prévot en présence de Monsieur Christian Menétrey
3 octobre 2017	Présentation des travaux prévus au complexe sportif de Mottier (salle de gymnastique et piscine) par Messieurs André Guex et Christian Menétrey
14 novembre 2017	Présentation des travaux prévus au Châtaignier pour le terrain de football synthétique et le nouveau terrain multisports par Messieurs Michel Amaudruz et Christian Menétrey
5 décembre 2017	Discussion des priorités de la CCU pour l'année 2018 (relève des médecins, vue globale du site du Châtaignier, Le Mont centre)
30 janvier 2018	Vision des aménagements sportifs dans le Commune et en particulier au Châtaignier
6 mars 2018	Rôle et fonctionnement de la CCU
17 avril 2018	Compte-rendu de la consultation sur la requalification du centre de la Commune
24 mai 2018	Discussion du rapport annuel de la CCU
19 juin 2018	Discussion des modalités de la collaboration avec la Municipalité en présence de Monsieur Christian Menétrey Finalisation du rapport annuel de la CCU

Questions de fond et propositions

Rôle de la CCU

Au cours de l'année écoulée, la CCU s'est interrogée sur son rôle et son fonctionnement. En effet, bien que la situation se soit améliorée, la CCU a le sentiment de découvrir les projets au moment où les préavis sont finalisés et communiqués au Conseil Communal et ainsi n'a donc pas la possibilité de mettre à profit le fruit de sa réflexion.

Dans l'objectif d'améliorer son efficacité, la CCU va prendre contact avec des commissions similaires dans des communes voisines. Elle rapportera sur ces prises de contact lors de son prochain rapport annuel.

Collaboration avec la Municipalité

Cette année, la CCU a été peu sollicitée par la Municipalité. Néanmoins, trois séances d'informations ont eu lieu au sujet du quartier de Praz-Prévoit, du complexe sportif du Mottier et des nouveaux terrains sportifs du Châtaignier, lors desquelles, les membres de la CCU ont eu le loisir de poser toutes leurs questions.

La CCU entend soumettre régulièrement des questions à la Municipalité et espère que cette dernière communiquera davantage sur les projets en cours.

Conclusion

Au vu du développement de la Commune et des projets en cours, la pertinence de la Commission consultative d'urbanisme n'est plus à démontrer. Cette dernière se réjouit de pouvoir continuer de remplir pleinement sa fonction, en totale collaboration avec la Municipalité. De plus, la CCU tient à rappeler que conformément à la mission qui lui est dévolue, elle peut fonctionner, sur décision du bureau, comme commission ad hoc et espère être sollicitée dans le cadre des projets d'urbanisme présents et futurs.

Le Mont-sur-Lausanne, le 19 juin 2018

Le président : Karim Mazouni
Le vice-président : Richard Nicole
Les membres : Alain Chabloz
Pietro De Gregorio
Olivier Descloux
Sébastien Gremion
David Richard
Isabel Taher-Selles



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

